

Le poumon vert métropolitain pour l'avenir

Résumé de l'intervention de Marie-Odile Trépanier

De quoi parle-t-on ? Quelle est la place des espaces bleus et verts dans notre région?

Depuis longtemps déjà les citoyens de la métropole, leurs municipalités et leurs gouvernements s'y intéressent. Des grands parcs ont été créés, d'abord au cœur de la région, puis sur les îles et sur les rives de l'Archipel, ainsi que sur les sommets et les flancs des montérégiennes.

Le PSMAD contient des ingrédients de base pour une vision globale de ces espaces. Il identifie des Espaces naturels à protéger, (écosystèmes et biodiversité, îles, bois, rives, milieux humides...); des Espaces bleus et verts (...îles, berges, ... réseau continu et intégré (cycliste et nautique)); un Patrimoine naturel ... et bâti (sites archéologiques, formes d'occupation du territoire, ... architecture et urbanisme...); un Paysage ... «identitaire métropolitain» (réseau hydrographique, montérégiennes, vues, routes panoramiques, corridors d'accès ...); des «contraintes» naturelles (aires inondables ... ; escarpements, falaises,...).

La CMM s'est donné des outils, mais avance à petits pas : un RCI prévoit protéger 31 bois, mais il n'est pas en vigueur. Un SMEBV a été mis sur pied et gère des programmes d'aménagement d'espaces bleus et d'acquisition d'espaces verts. Mais sa mission et ses actions, quoique significatives, demeurent ponctuelles. Quelle est la vue d'ensemble? Quelle mise en réseau en est faite? Comment développer une vision globale et intégrée?

De nombreuses villes ou régions urbaines offrent des exemples plus audacieux et ambitieux. La ceinture verte d'Ottawa a été un précurseur, dans les années 50; aujourd'hui elle est débordée par l'urbanisation. Des exemples plus récents méritent notre attention.

L'Ontario a adopté en 2005 un Plan de ceinture verte autour de Toronto dans la région du Golden Horseshoe. Ce plan mise sur plusieurs politiques établies, comme le plan de protection de l'Escarpement du Niagara, celui du Oak Ridges Moraine et la politique de protection de la campagne. La ceinture verte témoigne cependant d'une approche intégrant à la fois les espaces agricoles, les aires naturelles et les établissements humains. L'agriculture y est vue comme une opportunité de goûter à des produits locaux frais, par la visite des marchés agricoles. En 2006 une stratégie de croissance urbaine pour la région est venue compléter la ceinture verte.

La région parisienne ou région Île-de-France, a adopté un plan vert régional qui comprend aussi une ceinture verte, «un projet partenarial et non réglementaire, à la différence de la « Green belt » de Londres ... mais dont le nom traduit le même souci d'endiguer l'extension urbaine et de relier les espaces ouverts». Ce projet de ceinture verte allie donc la protection de la forêt, de l'agriculture, des sites naturels et des paysages, ainsi que du patrimoine naturel de la région, avec la nécessité de

«maîtriser le front urbain». En 2008 un nouveau SDRIF est adopté et il projette de renforcer «la cohérence du système régional des espaces ouverts». Il y est question d'identité, de biodiversité, de réseau, de maillage, de continuités ...

Quelques leçons peuvent en être tirées :

- Lier dans un tout : ceinture verte, réseau vert, trame verte ... Mais selon une approche de ceinture verte plus souple, plus partenariale et plus actuelle avec des outils diversifiés;
- Lier patrimoine naturel, paysage et patrimoine bâti... dans une démarche identitaire...
- Lier la nature avec les espaces agricoles > plaines et collines agricoles ... Voir l'agriculture autrement, comme une offre de produits frais de proximité, mais aussi une opportunité de découvertes et de plaisirs, un paysage identitaire, un milieu vivant et multidimensionnel
- Lier ces ensembles avec gestion de l'urbanisation dans une recherche d'équilibre entre protection - valorisation des espaces ouverts et urbanisation orientée et compacte ...

L'approche partenariale permet enfin de miser sur la mobilisation des citoyens et des communautés locales. Ainsi il faut encourager la CMM à poursuivre et intensifier les collaborations et à développer des outils de sensibilisation pour faire découvrir et parcourir...

Références :

Ontario Greenbelt Plan 2005, Ministry of Municipal Affairs and Housing.
<http://ourgreenbelt.ca>

Places to Grow. Growth Plan for the Greater Golden Horseshoe. 2006. Ministry of Public Infrastructure Renewal. Ontario.
<http://www.placestogrow.ca/>

Plan vert régional d'Île-de-France. Conseil régional d'Île-de-France. 1995
SDRIF- IAUIdF 2008. Projet de Schéma directeur de la Région Île-de-France

IAU-IF. 2005. *La ceinture verte d'Île-de-France, un espace de vie à réinventer.*
<http://www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/la-ceinture-verte-dile-de-france-un-es.html>